Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_115-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 9 juillet 2026

L'an 2026, le jeudi 9 juillet à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 3 juillet s'est réuni à Langonnet sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Laurent BOUKANDJA, Myriam CHENAIS,, Bernard COSPEREC, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Martine LE BARTZ, Erwan LE CORRE, Monique LE CREN, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Thierry LE NY, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Natacha SANNIER, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Claudine CORFDIR, René GRY, Michel LAVOLE, Annie LE GOFF, Gwendoline LE STER, Gérard RIO, Laëtitia ROYANT, Raymond SIOU*

Pouvoirs *: Claudine CORFDIR à Eric JEAN, Michel LAVOLE à Caroline NENEZ, Gwendoline LE STER à Paul COZIC, Laëtitia ROYANT à Sébastien WACRENIER*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*35*
Votants :	*39*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Eric JEAN

2026_115

Administration générale - Sécurisation juridique – Renouvellement de contrat avec la société SVP

La société SVP est une société d'expertise juridique de 200 experts, tous de formation supérieure et spécialisés dans un domaine de compétences, dont 40 juristes spécialisés en droit public.
C'est un service de réponses immédiates à toutes questions professionnelles

Le système est simple :
Les questions sont posées par téléphone à un accueil qui détermine le champ thématique et oriente vers l'expert adapté. La réponse est immédiate avec un échange possible de documents.
L'accès est aussi possible via une plateforme numérique.
Des réponses écrites sont aussi possibles en fonction du contrat choisi.

La complexification de l'environnement et du nombre de sujets et thématiques traités par RMCom a rendu nécessaire le renforcement de la sécurisation juridique des décisions de l'EPCI.
Un contrat avec la société SVP a donc été signé en 2023 pour une durée de 3 ans.

Considérant la nécessité de maintenir cet accompagnement juridique des services de RMCom, la collectivité ne comptant de service juridique en interne,

Il est proposé de renouveler le contrat pour une durée de 3 ans à partir du 1er juin 2026 sur les mêmes bases que le précédent à savoir :

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_115-DE

Contrat INTEGRAL : réponses à l'oral en illimité + réponses écrites en usage illimité
1 à 10 titulaires de cartes.

Le coût annuel s'élève à 9018 € TTC/an, soit une augmentation de 1.56% par rapport au coût annuel 2024.
(Le coût annuel tient compte d'un abattement de 10% appliqué dans le cadre d'un engagement sur 3 ans)

Vu l'avis favorable du bureau en date du 18 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **d'approuver le renouvellement du contrat SVP pour une durée de 3 ans à compter du 1er juin 2026 selon les modalités précisées dans l'annexe.**

  → *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER